

Discours du Pont Saint-Michel, 17 octobre 1998

Il y a 37 ans, le 17 octobre 1961, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants manifestent pacifiquement et bravent un couvre-feu décrété le 5 octobre par la Préfecture de Police de Paris. Commence alors une répression farouche et sanglante qui se poursuivra jusqu'au 20 octobre. Assassinats, emprisonnements, déportations frapperont les travailleurs algériens de Paris et de sa banlieue.

Aux portes de Paris, aux bouches de métro, des rafles d'une violence sans nom sont organisées au faciès. Partout dans Paris, on traque toute la nuit. Dans les commissariats, on torture, on humilie, on tue. Du haut de ce pont, les Algériens sont ligotés les mains dans le dos et jetés dans les eaux glacées de la Seine.

A quelques mètres d'ici, dans la cour de la Préfecture, le sol est maculé de sang. Du 17 au 20 octobre, plus de 11 000 personnes seront raflées, parquées au Palais des Sports de la Porte de Versailles et au gymnase Japy à Vincennes.

Depuis près de 10 ans, le MRAP avec ses amis se sont engagés dans le dévoilement de ces journées sanglantes. Nous avons tenté de rechercher, dans une certaine indifférence mais avec ténacité, de renouer le fil d'une histoire escamotée, cachée, oubliée. Pourquoi ?

D'abord pour servir notre combat contre le racisme. En effet, l'amnésie, le refoulement, le non-dit sur la guerre d'Algérie favorisent les frustrations, l'amertume. Tout cela concourt à alimenter le racisme anti-maghrébin, et singulièrement le racisme anti-algérien.

Le sens de notre action n'est pas de culpabiliser ni de rouvrir les plaies de cette période douloureuse. Nous voulons tout simplement servir la mémoire, la justice. Cette histoire nous concerne tous. Au premier chef, elle concerne ceux qui manifestèrent, hommes, femmes, enfants et en tout premier lieu les disparus de ces journées, ceux qu'on sait morts de la répression, ceux qui furent renvoyés vers l'Algérie, dans ces camps réservés aux rebelles ; ceux aussi dont on ne trouve aujourd'hui plus de trace.

Cette histoire concerne les enfants de ces familles disparues, et plus largement les nouvelles générations issues de l'immigration algérienne. C'est un enjeu présent d'intégration. En effet, peut-on parler d'intégration de ces jeunes issus de l'immigration algérienne, quand ils ne peuvent accéder à la connaissance et s'approprier l'histoire de leurs parents ?

A ce sujet, comment ne pas faire notre cette lumineuse réflexion d'un proverbe africain : « *Tant que les lions n'auront pas leurs historiens, les histoires de chasse seront toujours l'affaire des chasseurs* ». Et parmi eux, Maurice Papon.

Ce préfet de police promu aux plus hautes fonctions de l'Etat, en fonction depuis 1958, avait tous les pouvoirs sur la police du département de la Seine. Il porte une immense responsabilité dans ce qu'il convient d'appeler une ratonnade organisée. Notre amertume et le sentiment d'injustice nous étreignent d'autant plus qu'il n'a jamais répondu (amnistie oblige) de ses forfaits devant la justice, de ce qu'il convient d'appeler aussi un *crime contre l'humanité*.

Pour tout cela, vous comprendrez aisément pourquoi le MRAP a à coeur que le 17 octobre soit une date vivante, qui doit sortir des oubliettes de l'histoire.

Ces dernières années, par notre action commune, un coin de voile s'est entrouvert, laissant passer, le temps d'une déclaration, un filet de lumière sur cette sanglante répression. C'est ainsi que l'an passé, le ministre de l'Intérieur a annoncé son intention d'ouvrir les archives, par le truchement d'un inventaire qui serait effectué, afin d'aboutir à leur consultation par les historiens. Les résultats, hélas ! ne sont pas à la hauteur de nos espérances, de nos attentes et, disons-le clairement, notre déception est entière.

Ainsi, à la demande du gouvernement, Dieudonné Mandelkern, Conseiller d'Etat, a produit un rapport tout aussi insatisfaisant qu'inattendu. Ce Conseiller d'Etat, à qui il fut demandé de recenser les archives, à notre plus grande surprise, sans que pour autant son point de vue puisse être confronté à ceux des historiens et des chercheurs, nous livre une énième version officielle des faits.

Le bilan des exactions policières est relativisé, l'ampleur de la répression et le nombre des morts sont minorés. Plus grave, s'appuyant sur ce rapport, Maurice Papon déclare dès le lendemain de sa sortie dans la presse que les conclusions de Monsieur Mandelkern légitiment sa version des faits.

Fort de cette enquête, il assigne Jean-Luc Einaudi en procès pour « *diffamation envers un fonctionnaire public* », pour avoir déclaré le 9 mai dernier dans Le Monde : « *Je persiste et je signe. En octobre 1961, il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de l'ordre agissant sous les ordres de Maurice Papon* ».

Aussi, les 4 et 5, 11 et 12 février prochains, jours du procès, la clarté devrait se faire par l'affrontement de deux versions : celle du bourreau et celle d'un homme, Jean-Luc Einaudi, qui d'ailleurs ne souhaite pas être reconnu comme un historien, mais comme un simple citoyen, un homme en quête de vérité. Profitons de ce moment pour qu'il en soit remercié.

Ce dernier, malgré ses demandes réitérées auprès de plusieurs administrations, n'a pas eu à ce jour de réponse positive pour prolonger son travail. Aussi nous réitérons ici notre revendication d'ouverture de l'ensemble des archives des ministères et administrations concernées, que ce soit la Justice, l'Intérieur, la Défense, la Préfecture de police de Paris, les Archives nationales, l'Assistance publique des hôpitaux de Paris...

L'obscurité, l'opacité doivent disparaître aussi pour nos enfants. L'amnésie se mesure aussi par un regard attentif sur les manuels d'histoire. Sur 10 livres de classe de terminale, est-il normal qu'un seul traite du 17 octobre ? Est-il tout aussi acceptable que cette guerre soit sans nom ? Qu'on l'appelle encore « événements » ?

Cette année, réitérons une fois encore avec force cette demande, donnons aux livres d'histoire destinés aux élèves la véritable dimension de la guerre d'Algérie pour la France et pour les Français.

Ce serait justice, et surtout cela éviterait à ceux qui hier torturaient en Algérie, à ceux qui ensuite, partisans de l'expression « *la valise ou le cercueil* », adeptes de l'inégalité des races et de la préférence nationale, de pérorer, en organisant pas plus tard qu'hier soir un rassemblement à la gloire des chantres de l'Armée secrète...

Notre hommage, ce soir, serait incomplet sans qu'une pensée solidaire et fraternelle aille aux victimes quotidiennes de ces Oradour-sur-Glane en Algérie. Et comment ne pas exprimer ici aussi en votre nom notre entière solidarité à la population algérienne qui, là-bas, souffre et se bat quotidiennement ? Comment ne pas rappeler avec force auprès des autorités françaises qu'elles desserrent l'étau des visas qui emprisonne et isole chaque jour davantage l'Algérie ? Comment ne pas lancer un appel pressant au gouvernement français pour qu'il accorde aux Algériens qui en ont fait la demande la protection qu'ils attendent de la patrie des droits de l'homme ?

En conclusion, et en vous remerciant une fois de plus pour votre présence à ce rendez-vous de l'histoire, à votre concours pour cette oeuvre de justice, de vérité, nous vous donnons rendez-vous le 8 février 1999 à Paris.

Il y aura 37 ans ce jour-là, des Français périrent écrasés contre les grilles du Métro Charonne, alors qu'ils manifestaient pour la Paix.

Ce 7 février 1999, nous serons au milieu du procès intenté à Jean-Luc Einaudi. Nous appelons à un rendez-vous parisien pour montrer que le mépris, la haine, au service du colonialisme, tuent indistinctement.